

LE PARRAINAGE

TOUT LE MONDE Y GAGNE !

Recommandez MAISONS ARLOGIS auprès de votre entourage et vous serez récompensés !



Les conditions de validation du parrainage

1. Le parrain participant à l'opération Parrainage devra communiquer les coordonnées exactes de la personne ou de la famille désirant faire construire une maison individuelle et n'étant pas déjà entrée en relation avec MAISONS ARLOGIS.
2. Un contrat de construction d'une maison individuelle par la personne dont vous nous avez communiqué les coordonnées devra être signé auprès de MAISONS ARLOGIS.
3. Le règlement du parrainage interviendra lors du démarrage du chantier du filleul.

Formulaire parrainage à renvoyer à MAISONS ARLOGIS

Le parrain (Société)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

.....

Tél :

Mail :

Le filleul

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

.....

Tél :

Mail :

Votre agence à l'écoute de votre projet :

MAISONS ARLOGIS NANTES
23 Rue de Bel Air,
La rotonde,
44470 CARQUEFOU
0240258473

arlogis.com/fr/nantes
nantes.nord@arlogis.com

